

La thèse de doctorat et la dimension préliminaire de l'écriture

Rossen Tzanev Roussev

Mots-clés: écriture, enseignement supérieur, sciences humaines et sociales, doctorat, massification, manuel de rédaction, valeurs universitaires, intégrité, auteur, œuvre.

Keywords: writing, higher education, humanities and social sciences, doctorate, massification, writing textbook, academic values, integrity, author, work.

Résumé : Le problème de la naissance du genre du manuel rédactionnel universitaire – aux États-Unis, en Europe et en France – permet d'aborder la question de l'écriture doctorale en termes de littérature d'orientation rédactionnelle (consacrée à ce qu'il faut faire pour écrire une bonne thèse) et de littérature d'intégrité académique (consacrée à ce qu'il ne faut pas faire pour écrire une bonne thèse). C'est dans cette perspective que la communication met en valeur les manuels rédactionnels d'Umberto Eco (1977), de Michel Beaud (1985) et de Howard S. Becker (1986). Le manuel rédactionnel, à commencer par le tout premier, celui de John Conrad Almack (1930), est considéré comme effet universitaire de la croissance des effectifs des étudiants et, en particulier, des effectifs des doctorants. L'auteur avance l'hypothèse chronologique que l'année de publication du manuel de John C. Almack, 1930, date le début de l'hégémonie universitaire américaine.

Abstract: The problem of the birth of the genre of the academic writing textbook – in the United States, Europe and France – allows us to approach the question of doctoral writing in terms of the literature of editorial orientation (devoted to what one must do to write a good thesis) and the literature of academic integrity (devoted to what one must not do to write a good thesis). It is from this perspective that the paper highlights the writing textbooks of Umberto Eco (1977), Michel Beaud (1985) and Howard S. Becker (1986). The writing textbook, beginning with the very first one, John Conrad Almack's (1930), is seen as an academic effect of the growth in student enrollment and, in particular, in doctoral student enrollment. The author states a chronological hypothesis that the year of publication of John C. Almack's textbook, 1930, marks the beginning of American academic hegemony.

Publié dans *Actes du 2ème Colloque IRAFPA*, 2022, 199-210

<https://doi.org/10.56240/cmb9918>

Tout droit de reproduction réservé

« En français, l'usage accepte que l'on accentue ou non les majuscules, mais on considère qu'il est plus élégant de le faire. »

Umberto Eco, Comment écrire sa thèse, p. 300.

Mots d'introduction

Le manuel – forme scolaire du livre et de la transmission autorisée des connaissances légitimes – met en relation l'histoire de l'éducation, la hiérarchie des enseignements et l'histoire du livre. C'est le manuel universitaire le plus haut placé, celui qui prépare à la rédaction de la thèse de doctorat, qui fait l'objet de cette communication.

En termes d'histoire et de théorie de l'écriture, il s'agit d'attirer l'attention non sur tous les manuels rédactionnels universitaires publiés en France – même si tous méritent attention réflexive et bibliographique – mais sur ceux qui remplissent le critère historique de priorité et qui, de ce point de vue et dans une perspective heuristique, posent la question de la naissance du genre rédactionnel universitaire, genre par excellence propédeutique.

L'idée de la communication est que la *naissance du manuel doctoral* fait date dans l'histoire de l'éducation. Effet de la démographie universitaire, elle correspond à l'augmentation rapide et spectaculaire des effectifs universitaires au XX^e siècle, aux phénomènes de démocratisation et de massification de l'enseignement supérieur.

Les conclusions chronologiques formulées plus loin reposent sur les bibliographies des ouvrages inclus dans la bibliographie de la communication. Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité. S'il est encore possible qu'elles soient provisoires – ce qui n'est pas tout à fait exclu car la certitude implique la connaissance exhaustive de la bibliographie dans le monde entier –, il est déjà sûr qu'elles constituent un pas décisif vers la datation définitive.

Même s'il ne fait vraiment pas de doute que la dépendance sociologique *effectifs universitaires-manuels rédactionnels* est un argument puissant à l'appui de la datation retenue, la chronologie interdisciplinaire reste ouverte à des rectifications.

Un nouveau manuel universitaire

Voici la chronologie éditoriale des premiers manuels de rédaction universitaire publiés en France qui, tous, visent les sciences humaines et sociales : Michel Beaud, professeur d'économie, Université de Paris VIII, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, 1985 ; Howard S. Becker, professeur de sociologie, Université de Chicago, *Écrire les sciences sociales* :

commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre, Paris, Economica, 2004 [Chicago, 1986] ; Umberto Eco, professeur de sémiotique, Université de Bologne, Comment écrire sa thèse, Paris, Flammarion, 2016 [Milan, 1977]¹.

Pour prendre en considération l'essentiel sans dépasser mes compétences, je vais commencer la communication comme Howard S. Becker (Becker, 2004 : 171) termine son livre. Dans le Chapitre X, intitulé « Un dernier mot », il écrit² : « Ce n'est pas par la lecture de cet ouvrage que vous viendrez à bout de vos difficultés d'écriture. » Il serait donc peu sérieux d'attendre d'une communication ce que les auteurs cités plus haut – qui avaient contribué à la constitution d'un nouveau genre universitaire en Europe, dont ils étaient parmi les premiers à avoir connu les limites externes et internes – ne promettaient ni ne prétendaient apporter : « il se peut, écrit Eco, que les normes indiquées dans le présent livre ne soient pas les meilleures, et pour cela, il convient de prendre comme modèle les ouvrages critiques de son domaine » (Eco, 2016 : 313).

On désigne de plusieurs façons le genre d'ouvrages qui fait l'objet de cette communication de plusieurs façons : manuel universitaire, guide pratique, vademecum, mémento pratique, manuel d'écriture, manuel de rédaction. Du point de vue de la formation à la recherche, cette littérature de conseil peut et doit être qualifiée de préparatoire. Les manuels d'écriture universitaire constituent la composante universitaire de la littérature d'orientation rédactionnelle.

Historiquement attachée à l'ironie, la vérité en matière de rédaction est que, quelle que soit l'échelle de perception et de jugement de la réalité qui est susceptible de faire l'objet de l'écriture, la préparation réelle à la rédaction n'a pratiquement pas de limites.

Aussi cette communication n'est-elle, au fond, qu'une invitation à la prise de conscience de la valeur, d'une part, de la littérature d'orientation rédactionnelle et, d'autre part, de la littérature d'intégrité académique. Deux versants thématiques et bibliographiques qui constituent la dimension préliminaire, préparatoire, propédeutique et préventive de la rédaction de la thèse et qui évoquent, à leur façon, la différence entre le mode moral positif qui met l'accent sur ce qu'il faut faire et le mode juridique négatif qui met l'accent sur ce qu'il ne faut pas faire (Hegel, 1963 [1840] : 63).

¹ L'ouvrage collectif publié par les Éditions de l'EHESS (Hunsmann et Kapp, 2013) est le résultat du séminaire que Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp avaient animé à l'EHESS à l'époque de leurs études doctorales. Préfacé par Howard S. Becker, il inclut une contribution de Michel Beaud et, selon toute probabilité, avait contribué à l'initiative de traduction en français de l'ouvrage d'Umberto Eco.

² Doublement ironique, le constat de Becker évoque l'impératif rédactionnel de réécriture et de relecture, au principe de sa théorie de l'écriture.

Ayant dressé la chronologie initiale des manuels cités plus haut (1977, 1985, 1986) et constaté que le manuel d'Umberto Eco était le premier en date, je me suis dit : quel parallèle historique quand même ! À la première université au monde, l'Université de Bologne (1088), correspond le premier manuel d'écriture universitaire (1977). J'avais l'impression d'avoir trouvé l'exemple parfait de phylogenèse et l'ontogenèse intellectuelles.

C'est ainsi qu'est né le projet de cette communication.

Une référence de Howard S. Becker à David Sternberg au sujet de l'aspect stratégique du processus doctoral (Becker, 2004 : 5) m'a toutefois permis de remonter, par reflet bibliographique, à celui à qui, d'après le texte qui suit, revient la paternité du genre de manuel rédactionnel universitaire.

« The first, and only, nonfictional book about dissertation writing I was able to find was John Almack's *Research and Thesis Writing: A Textbook on Principles and Techniques of Thesis Construction for the Use of Graduate Students in Universities and Colleges*, published half a century ago! » (Sternberg, 1981 : 2)

Le premier manuel rédactionnel universitaire au monde – l'ouvrage fondateur du genre rédactionnel universitaire – est publié aux États-Unis en 1930 et la paternité du genre, selon l'observation bibliographique capitale de David Sternberg, revient à John Conrad Almack (1883-1953), professeur de pédagogie à l'Université de Stanford de 1922 à 1949, professeur émérite de 1949 à 1953³.

Dans les statistiques universitaires, l'année 1930 correspond à un véritable point de culmination dans la progression des effectifs étudiants aux États-Unis qui traduit en chiffres l'une des originalités du modèle universitaire américain, « son entrée précoce dans l'enseignement supérieur de masse » (Charle et Verger, 2012 : 108).

Voilà pourquoi, prenant appui sur le constat que les États-Unis constituent « la superpuissance académique de la fin du XX^e siècle » (Charle et Verger, 2012 : 274) et tenant compte des données statistiques que les deux historiens publient dans leur ouvrage sur l'histoire des universités, j'avance l'hypothèse que l'année de publication du manuel rédactionnel universitaire de John C. Almack, 1930, est susceptible de dater le début de l'ère de l'hégémonie universitaire américaine.

³ Online Archive of California: [Guide to the John C. Almack Papers](#). En France, l'ouvrage de John C. Almack ne figure que dans le catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Lille (sudoc.abes.fr). C'est la bonne occasion bibliographique d'évoquer le rôle épistémologique de *la première fois* car c'est de loin l'expression la plus appropriée pour désigner et souligner la découverte et la création. La première fois *historique* est la première définition historique de *l'auteur*. Je veux dire par là que, où qu'ils aient vu le jour et quel que soit le jour de leur naissance, les ouvrages fondateurs méritent reconnaissance et traduction.

Le Tableau 3 dans l'ouvrage cité, intitulé *Les effectifs étudiants en Europe et aux États-Unis de 1810 à 1950* (en milliers), montre que les effectifs américains en 1930 s'élèvent à 489 000 étudiants et les effectifs européens (de Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, France, Belgique, Pays-Bas, Autriche, Italie et Espagne), à 413 100 étudiants (Charle et Verger, 2012 : 138).

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un tableau exhaustif des universités européennes, le fait éducatif est tout à fait historique et le fait historique est tout à fait éducatif : en 1930, la tendance américaine dans l'enseignement supérieur prend la forme expresse de supériorité statistique. La même année, pour la première fois dans l'histoire de l'éducation, les effectifs étudiants américains sont plus grands que les effectifs étudiants des pays européens cités, ce qui était loin d'être le cas en 1920. Il est probable même qu'en 1930 les effectifs étudiants américains aient été au moins comparables aux effectifs étudiants de tous les pays européens.

Le tableau suivant, Tableau 4. – Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur dans les principaux pays occidentaux rapporté à la classe d'âge 20-24 ans (en %), confirme la même tendance à la massification et à la démocratisation des études supérieures aux États-Unis : en 1930, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur américain est le plus élevé de tous, 11,2 %. Il est suivi du taux russe, 4,3 % ; français, 2,9 % ; allemand, 2,6 %, et anglais, 1,9 % (Charle et Verger, 2012 : 139).

Les arguments éventuels à avancer en vue de redater le début de l'influence universitaire et académique américaine étant bien entendus les bienvenus, je considère que l'année 1930 (la période de la rédaction du manuel) a pour elle toutes les chances de rester le pivot calendaire de la datation historico-éducative proposée.

C'est un fait historique capital. Le premier manuel universitaire de rédaction est publié à l'époque d'un contraste économique-éducatif exceptionnel, aussi grand qu'instructif, qui oppose le Grand Pic universitaire à la Grande Dépression économique.

À y réfléchir de plus près, on peut – et sans doute il faut aussi – associer cette date de l'histoire du modèle universitaire américain (basé sur le *prestige historique* des universités britanniques et sur *le rôle déterminant de la recherche*, caractéristique du modèle universitaire allemand) à l'essor mondial de l'influence linguistique anglo-saxonne. Il s'agit bien d'une dépendance structurelle : étant à la base de l'université dans le registre des causes, la langue constitue son sommet dans le registre des effets. L'Université est, de ce point de vue, directement et indirectement impliquée dans les hiérarchies linguistiques, tout comme les langues sont directement et indirectement impliquées dans les hiérarchies universitaires.

Une fois la correspondance entre *effectifs étudiants* et *manual* établie et retenue comme repère historique, l'attention prêtée aux phénomènes de démocratisation et de massification – à la phénoménologie de la massification de l'enseignement supérieur – augmente considérablement.

L'histoire des universités permet en tout cas de mettre en rapport non seulement la naissance et le développement du genre de manuel rédactionnel universitaire à la massification de l'enseignement supérieur aux États-Unis, elle permet aussi – sur le plan des tendances historiques – de mettre en rapport la vague nationale américaine aux deux vagues de massification mondiale qui incarnent « l'universalisation de l'Université depuis 1945 » (Charle et Verger, 2012 : 143-280) et s'étalent, la première, depuis 1945 jusqu'au début des années 1980, la deuxième, depuis les années 1980 jusqu'à nos jours. Il est essentiel donc d'observer que le premier manuel rédactionnel universitaire européen voit le jour en Italie, à la fin de la première vague de massification mondiale, alors que le deuxième voit le jour en France, au début de la deuxième vague.

La chronologie initiale du genre rédactionnel universitaire prend à présent la forme suivante : 1930 (Université de Stanford, premier manuel rédactionnel américain, naissance du genre) – 1977 (Université de Bologne, premier manuel rédactionnel italien, naissance du genre en Europe) – 1985 (Université de Paris VIII, premier manuel rédactionnel français) – 1986 (Université de Chicago, premier manuel rédactionnel américain traduit en français).

C'est un grand historien, Jacques Le Goff, qui nous apprend que les manuels scolaires d'histoire « n'existent pratiquement que depuis le XIX^e siècle » (Le Goff, 1988 : 219-220). Du point de vue de l'histoire de l'éducation et du rôle capital de l'éducation dans l'histoire, cette datation mérite attention car la périodisation – l'acte de naissance d'un genre littéraire, par exemple – est un acte de connaissance historique.

L'écriture devient une forme de recherche dès qu'elle donne lieu à un acte de connaissance car elle est non seulement la forme définitive, elle est aussi la forme initiale de la recherche.

Les repères stratégiques et déontologiques du doctorat

C'est le couple doctoral – formé par *l'enseignant-chercheur* et *l'étudiant-chercheur*⁴ – qui réalise *la formation à la recherche par la recherche*, cette stratégie éducative française qui,

⁴ Voir Monique de Saint Martin, « Que faire des conseils (ou de l'absence de conseils) de son directeur de thèse ? » (Hunsmann et Kapp, 2013 : 63-79, en particulier 67). L'expression, consacrée par l'usage mais d'un usage très rare, est pourtant particulièrement précise : à l'instar du directeur de thèse qui est enseignant-chercheur, le doctorant est *étudiant-chercheur*.

dans le cas des sciences sociales, met au centre du processus doctoral le terrain. L'admission personnalisée en doctorat repose sur le choix pédagogique de la candidate ou du candidat et sur l'accord de la directrice ou du directeur de thèse, deux raisons profondes de confiance pédagogique mutuelle. L'enjeu est de taille car, si la confiance pédagogique est solide, elle peut déplacer les montagnes, y compris lorsqu'il ne s'agit pas de préparer une thèse en géographie.

L'équipe de recherche constitue la matrice déontologique des études et des recherches doctorales⁵. Étant donné que la doctorante et le doctorant sont rattachés au centre de recherche auquel est rattaché leur directrice ou directeur de thèse, on peut parler non seulement de couple doctoral, mais aussi de triangle déontologique⁶.

Le terrain est le lieu stratégique de la recherche, la source des sources en sciences sociales, car c'est lui qui spatialise et périodise l'originalité de l'étudiante-chercheuse et de l'étudiant-chercheur. Dans la même perspective, l'hypothèse de travail est l'équivalent épistémologique du terrain.

Les manuels d'Eco et de Becker traduisent à leur façon l'opposition et la complémentarité – inhérentes au processus de recherche – entre la bibliothèque et le terrain. On peut parler, à ce titre, de modèle des sciences humaines où la formation universitaire est structurée prioritairement par la formation à l'écriture par la lecture et de modèle des sciences sociales où la formation universitaire, réalisée par le séminaire et orientée vers l'enquête, est structurée prioritairement par l'observation et l'écoute. Ce sont deux modèles de recherche : la bibliothèque est le terrain du lecteur qui cherche, le terrain est la bibliothèque du chercheur qui lit.

Dans ses formes les plus réussies, l'écriture n'est pas seulement un acte de mémorisation et de remémoration ; elle est aussi et surtout un processus intellectuel actif. L'acte d'écriture est un acte de recherche et de connaissance : il est la réalisation textuelle d'un événement qui, s'étant produit au cours de la recherche, devient un événement textuel.

L'analyse des manuels rédactionnels esquisse une sorte d'épistémologie du texte. Le fait de considérer la table des matières comme hypothèse de travail, plan de travail et grille d'orientation (Eco, 2016 : 179-181) est à la fois un conseil rédactionnel et une proposition épistémologique.

⁵ L'Arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses (Beaud, 2003 : 178-181) est le document officiel qui précise le cadre administratif (la Charte des thèses) et le cadre institutionnel de la déontologie doctorale (l'équipe de recherche).

⁶ Les cas de cotutelle internationale de thèse (forme d'études internationales qui implique l'égalité institutionnelle) et de codirection nationale ou internationale de thèse (forme d'études nationales ou internationales qui implique la complémentarité pédagogique) modifient cette structure initiale en fonction de l'engagement pédagogique et de l'investissement institutionnel des établissements scolaires concernés.

Le livre de Becker rend la lectrice et le lecteur particulièrement sensibles à ce qui est à éviter – les constructions passives, la verbosité, la redite – et constitue un véritable éloge du remaniement. Il prouve l'existence d'un devoir, le devoir de réécriture. Au début de la rédaction, il y a le premier jet, le plus spontané des brouillons : « Comme je l'ai déjà signalé, j'ai pour habitude d'écrire un premier jet volontairement non-organisé – tout ce qui me vient à l'esprit – dans l'espoir de découvrir les thèmes principaux que j'ai envie de traiter en voyant ce qui émerge d'un texte non censuré. » (Becker, 2004 : 164).

L'effet libérateur du *premier jet* est incontestable.

Michel Beaud est celui qui qualifie le doctorant d'*artisan intellectuel* (Beaud, 2003 : 9 et 122) et qui accorde le plus d'attention à sa qualité d'*auteur*. Il tient compte de la condition doctorale, y compris de la perspective implicite aux cas extrêmes car ce qui est abstraitement et implicitement vrai en situation ordinaire devient concrètement et explicitement vrai en situation de crise : « en cas d'échec, écrit-il, un seul responsable : l'auteur » (Beaud, 2003 : 82). C'est une forme d'équilibre déontologique : dans la mesure où la thèse implique la responsabilité du doctorant, elle implique aussi, par contrecoup et à proportion, le désengagement de l'université. Beaud cite l'avertissement consacré par l'usage universitaire que le doctorant est censé faire figurer dans le texte de sa thèse : « *L'Université XYZ n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les thèses.* » (Beaud, 2003 : 128).

Le docteur est un auteur ; la thèse de doctorat soutenue est une œuvre de l'esprit scientifique.

Cela dit, il est tout aussi essentiel pour notre propos de prendre connaissance et de tenir compte de la façon dont les documentalistes considèrent la thèse. Voici leur définition : « Sur le plan universitaire, les thèses font partie de la littérature grise. » (Accart et Réthy, 2015 : 20)

Le plagiat et l'espace des valeurs universitaires

Le plagiat est un sujet tabou (Maurel-Indart, 2011 : 11), ce qui explique en grande partie l'attention limitée qui lui est accordée dans les premiers manuels rédactionnels. Il nous situe au confluent, d'une part, de la littérature d'orientation rédactionnelle dont les manuels d'écriture doctorale constituent le meilleur exemple et, d'autre part, de la littérature d'intégrité académique dont l'institution principale est l'IRAFPA⁷.

⁷ Sensibles aux deux versants de la littérature propédeutique doctorale, Pierre Romelaer et Michel Kalika (2016 : 139-142) abordent la question du plagiat dans l'annexe intitulé « Déontologie, confidentialité et plagiat » et dressent la liste des logiciels de détection de plagiat (161-162). Le plagiat consiste à « ne pas indiquer la source » (140), ce qui nous autorise à le définir comme une absence hallucinatoire de références.

Du point de vue de l'histoire inégale de ces deux versants bibliographiques, l'ouvrage de Michelle Bergadaà, *Le plagiat académique : comprendre pour agir*, publié en 2015 à Paris par l'éditeur L'Harmattan, constitue le modèle fondateur de la littérature d'intégrité académique.

La grande contribution de l'IRAFPA aux valeurs universitaires, dont le plagiat constitue la négation universelle, est compréhensible et précise ; elle rend explicite la valeur qui protège les valeurs, l'intégrité.

Umberto Eco est celui des trois auteurs qui fait apparaître le mot plagiat dans la Table des matières. Le mot est situé dans le chapitre V, La rédaction ; section 3, Les citations ; sous-section 2, Citation, paraphrase et plagiat. Nous avons là sa définition contextuelle.

Michel Beaud signale le mot dans l'Index et aborde le problème dans le chapitre Citations d'auteurs et d'autres sources.

Enfin, le texte de Howard S. Becker fait mention du mot dans le chapitre intitulé Terrorisé par la littérature scientifique.

Dans les trois manuels, le plagiat est l'exact opposé de l'originalité et de la reconnaissance, du terrain et de l'hypothèse de travail, de la faculté de formuler par écrit et de la motivation à la recherche par l'écrit.

Eco aborde le problème avec beaucoup d'humour et d'ironie en se servant, en guise de conseils, d'antiphrases. Il propose à celui qui considère la thèse comme source perspective de revenus soit d'investir une somme raisonnable dans la rédaction de la thèse par quelqu'un d'autre, soit de recopier tout seul une thèse déjà publiée (Eco, 2016 : 27).

Il attire aussi l'attention sur la distinction entre paraphrase et citation sans guillemets car l'oubli des guillemets fait oublier les sources : « Cette forme de plagiat est très courante dans les thèses. » (Eco, 2016 : 258) Tenir bien compte des notes prises afin de mieux mettre en relief ses propres observations et tenir bien compte de ses propres observations pour mieux mettre en relief les notes prises devient ainsi un enjeu d'intégrité.

De son côté, Beaud définit le plagiat comme « vol intellectuel » et signale le danger de « l'ambiguïté » en matière de citations, de résumés et de reconnaissance des apports personnels (Beaud, 2003 : 105).

Becker pose le problème du plagiat comme problème de rapport à la bibliographie et à l'usage de la littérature scientifique.

La littérature d'intégrité académique désigne avec la plus grande précision la raison du *renversement contemporain des valeurs académiques*, à savoir le manque intense et

contraignant de temps et d'idées : « Dans la course à la productivité, l'index de citation est l'indicateur de performance que dope le plagiat. Certes, de plus en plus de chercheurs s'élèvent contre ce renversement des valeurs académiques. » (Bergadaà, 2015 : 188).

Vu les modèles de recherche mentionnés plus haut – centrés sur le pôle *bibliothèque* et sur le pôle *terrain* –, on peut observer que, plus on s'approche du terrain, moins le plagiat est susceptible d'avoir lieu et plus il devient sans objet. Il est en tout cas particulièrement important que dans les manuels rédactionnels le problème du plagiat ne se pose pas en termes de rapport au terrain. Il s'agit là d'une dépendance libératrice, d'une dépendance qui libère des dépendances : plus le sujet est original et moins le terrain étudié, plus le doctorant est libre et moins il risque d'être terrorisé par la littérature scientifique.

L'espace universitaire est celui de l'enseignement autonome et de l'excellence intellectuelle, de l'écriture et de la raison, de la fidélité aux trois dimensions du temps et de l'espace, du savoir et des traditions intellectuelles, de la mobilité nationale et de la langue nationale, de la mobilité internationale et des langues étrangères, de la recherche et de la création, de l'innovation et de l'originalité, de la liberté et de l'émancipation, de l'indépendance et de l'engagement, de la critique et de la découverte. Il est aussi l'espace préparatoire et protagoniste des transformations de la société et de l'enthousiasme universitaire, de l'individualisme intellectuel et des communautés de pensée.

Sur le logo de la première université au monde, l'Université de Bologne, on lit le mot-valeur *Liberté*. C'est certainement le plus grand des enseignements historiques : la liberté est au commencement de la vie universitaire⁸.

Mots de conclusion

L'expérience sous toutes ses formes, y compris l'expérience d'écriture, est du temps accumulé.

Du fait de son public et du niveau académique des auteurs, le manuel universitaire de rédaction scientifique se trouve au sommet de la hiérarchie scolaire des manuels. Aussi son objectif est-il de conseiller et de faire réfléchir plutôt que

⁸ L'inscription *Libertas* figure sur le blason de la ville de Bologne et symbolise *le peuple*. Elle est adoptée en 1376. Les premières traces de sa présence dans les archives de la ville datent de 1366. L'inscription est intégrée au logo de l'Université de Bologne, élaboré à l'occasion du huitième centenaire de la naissance de la corporation universitaire, célébré en 1888. Je remercie vivement Pier Paolo Zannoni (bub.archivistorico@unibo.it) du Service des archives historiques de l'Université de Bologne, ainsi que ses collègues, pour les réponses à ma demande, pour le lien <http://www.comune.bologna.it/storiaamministrativa/stories/detail/141230> partagé et pour l'autorisation de cette note de bas de page.

d'enseigner et d'instruire. Car le *conseil* – forme élémentaire d'orientation intellectuelle qui incarne la fonction anticipatrice du langage – constitue la forme élémentaire du manuel de rédaction universitaire, tout comme la *réflexion* sur les obstacles à l'écriture et sur le dépassement des obstacles par l'écriture constitue son objectif ultime. C'est certainement cette deuxième dimension qui fait que les animateurs du séminaire doctoral à l'EHESS et les Éditions de l'EHESS définissent l'ouvrage auquel le séminaire avait donné lieu comme *manuel intempestif*, voire comme *anti-manuel* [Hunsmann et Kapp, 2013 : 8 et quatrième de couverture].

Les observations théoriques proposées dans cette communication prennent en considération le rôle capital de la direction de thèse – à laquelle, à aucun moment de l'exposé, elles ne se substituent ni à la lettre ni au figuré – et sont, de ce point de vue, une *invitation à la lecture attentive* de la littérature d'orientation rédactionnelle universitaire et de la littérature d'intégrité académique. Elle s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui accordent une importance primordiale à l'écriture et, tout particulièrement, à celles et à ceux qui envisagent de préparer une thèse de doctorat.

Comprendre que la forme participe au fond – ce qui est une affaire d'expérience et de patience laborieuse –, c'est aussi et surtout comprendre que l'écriture fait d'ores et déjà partie des trois dimensions du temps.

La bibliographie participe au processus de recherche : une précision nécessaire

La datation et la paternité du manuel rédactionnel doctoral proposées dans cette communication reposent sur l'observation citée de David Sternberg. Toutefois, à quatre reprises, John C. Almack fait figurer dans les listes des références bibliographiques, situées à la fin des onze chapitres de son ouvrage (Almack, 1930 : 56, 222, 251, 277), la référence bibliographique suivante : Reeder, Ward G. *How to Write a Thesis*. Public School Publishing Company, Bloomington, Illinois, 1925, 136 p. La première des rectifications possibles prend ainsi la forme de question bibliographique : John Conrad Almack ou Ward Glen Reeder, 1930 ou 1925 ?

Bibliographie

Accart, Jean-Philippe avec la collaboration de Marie-Pierre Réthy (2015). *Le métier de documentaliste*. Paris. Éditions du Cercle de la Librairie. 425 p.

Almack, John C. (1930). *Research and Thesis Writing: A Textbook on the Principles and Techniques of Thesis Construction for the use of Graduate Students in Universities and Colleges*. Houghton Mifflin Company. Boston. The Riverside Press Cambridge Massachusetts. XVII-310 p.

Beaud, Michel (2003). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris. La Découverte – Repères/Guides [1985]. 197 p.

Becker, Howard S. (2004). *Écrire les sciences sociales : commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris. Economica [Chicago, 1986]. XXV-179 p.

Bergadaà, Michelle (2015). *Le plagiat académique : comprendre pour agir*. Paris. L'Harmattan. 228 p.

Charle, Christophe et Jacques Verger (2012). *Histoire des universités : XII^e-XXI^e siècle*. Paris. Presses Universitaires de France – Quadrige Manuels. 334 p.

Eco, Umberto (2016). *Comment écrire sa thèse*. Paris, Flammarion – Champs Essais. [Milan, Bompiani, 1977 ; Paris, Flammarion, 2016]. 341 p.

Hegel, G.W.F. (1963). *Propédeutique philosophique*. Paris. Les Éditions de Minuit – Arguments. [Berlin, 1840]. 236 p.

Hunsmann, Moritz et Sébastien Kapp (2013). *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*. Paris. Éditions de l'EHESS – Cas de figure n° 29. 359 p.

Le Goff, Jacques (1988). *Histoire et mémoire*. Paris. Éditions Gallimard – Folio Histoire n° 20. 409 p.

Maurel-Indart, Hélène (2011). *Du plagiat, édition revue et augmentée*. Éditions Gallimard – Folio Essais. [1999]. 498 p.

Online Archive of California: [Guide to the John C. Almack Papers](#)

Romelaer, Pierre et Michel Kalika (2016). *Comment réussir sa thèse*. 3^e éd. Malakoff. Dunod. [2007]. 175 p.

Sternberg, David (1981). *How to Complete and Survive a Doctoral Dissertation*. New York. St. Martin's Griffin. 231 p.